

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL
DE LA SEANCE DU CONSEIL GENERAL
DU 28 MAI 2013

M. Jean Bourgknecht, Vice-Syndic, Directeur de l'Edilité, synthétise le rapport ci-après:

"En séance du 21 mai 2012, le Conseil général transmettait au Conseil communal le postulat n° 47 de M. P.-O. Nobs, de Mme C. Esseiva et de MM. P. Marchioni et S. Rück, ainsi que de 40 cosignataires, lui demandant la réalisation d'une thermographie aérienne des toits de tous les bâtiments de notre commune.

Le Conseil communal partage les objectifs des postulants. Dans ce sens, le service d'Urbanisme et d'Architecture a déjà analysé le patrimoine de la Ville en élaborant un Inventaire des bâtiments communaux (2010) qui recense tous les édifices communaux qu'ils soient scolaires, administratifs, locatifs ou autres en décrivant leur état actuel, notamment du point de vue de leur enveloppe (façades, menuiseries extérieures, toitures et planchers) et de l'énergie (consommation ou type de production de chaleur). De ce fait, les déficiences thermiques ont déjà été identifiées et les diagnostics posés. Une thermographie aérienne se limiterait à confirmer l'état des toitures.

Le service d'Urbanisme et d'Architecture a désormais engagé une seconde phase : l'élaboration d'une expertise plus approfondie au cas par cas pour chaque bâtiment. Cette analyse et les investigations qui lui sont associées sont réalisées en fonction des interventions et des travaux planifiés. Elles concernent pour cette période principalement les sites scolaires où se situent les nouvelles écoles en phase de réalisation ou planifiées.

Pour illustrer la démarche, l'on peut citer, à titre d'exemple, l'étude thermique des bâtiments existants A et B du site scolaire du Botzet réalisée dans le cadre de l'agrandissement en cours. Cette étude a permis d'évaluer l'état existant de l'enveloppe par des images thermographiques et de produire un rapport du bilan thermique. L'analyse développe différentes mesures d'assainissement pour réduire la consommation énergétique en y décrivant le type d'intervention (type d'isolation, épaisseur...) et leur justification, ainsi que le coût estimé.

Une étude du même type est actuellement en cours d'élaboration pour l'école du Jura (bâtiment de Sainte-Agnès) et une troisième est planifiée pour le bâtiment centenaire de la Villa Thérèse au Schoenberg. Ces analyses spécifiques, ciblées sur des bâtiments précis, sont réalisées selon l'urgence des situations au fur et à mesure des interventions planifiées, sachant qu'un ingénieur spécialisé en efficacité énergétique est mandaté et qu'elles représentent à chaque fois un coût qui peut s'échelonner entre 7'000 francs et 10'000 francs.

Concernant plus précisément la réalisation d'une thermographie aérienne du toit de tous les bâtiments de la ville, le Conseil communal partage l'avis des signataires quant au but poursuivi : sensibiliser et inciter à la rénovation des bâtiments. Toutefois, compte tenu des coûts probables d'une telle démarche (de l'ordre de 100'000 francs), le Conseil communal renonce pour l'instant à cette opération."